

Les violences sexuelles et autres abus spirituels dans les Églises

Éditorial

C'est un numéro double qui vous est proposé. La raison en est bêtement pratique. Le rédacteur que je suis, sera au trimestre prochain totalement pris par les enjeux d'un déménagement vers Valence. Je n'aurai absolument pas de temps pour concevoir et réaliser un numéro de printemps. Je sais que je peux compter sur votre compréhension et vous en remercie.

Un thème très délicat

Une autre raison était aussi que le thème retenu pour le dossier de ce numéro était particulièrement dense et pouvait donc justifier qu'on prenne, pour le traiter, des colonnes et des pages plus qu'à l'habitude. Il s'agit en effet, avec les violences sexuelles dans les Églises, d'un sujet particulièrement délicat et sensible ; et je dirais d'autant plus délicat qu'il a d'abord concerné l'Église catholique en nous donnant à penser que les Églises

de la Réforme étaient à l'écart de ces fléaux. Il n'en est rien, et nous avons voulu le montrer dans ce numéro.

Vous vous demandez certainement pourquoi s'engager dans le traitement d'un tel sujet. La raison tient en fait à des rencontres. J'ai rencontré Christine Lazerges qui était membre de la commission Sauvé sur les violences sexuelles dans l'Église catholique. Nous avons eu une chaleureuse et belle discussion sur le livre qu'elle a produit avec deux autres membres de la Commission sur les abus sexuels dans l'Église (Ciase), Laetitia Atlani-Duault et Joël Molinaro. Vous découvrirez dans ce numéro cet entretien avec Christine Lazerges et toute la passion qui l'anime quand elle parle de la justice restaurative.

Avec cette rencontre, j'ai pris conscience qu'avec Christine Lazerges deux autres collègues pasteurs-théologiens avaient été impliqués dans les travaux de la Ciase sur les violences sexuelles dans l'Église catholique. Il s'agit de Marion Muller-Collard qui était membre de la Ciase et de Philippe Kabongo Mbaya, qui est .../...

..../... aujourd'hui membre de la Commission Réparation Réconciliation (CRR), une commission directement issue de la Ciase. J'ai donc rencontré Philippe Kabongo et lui ai demandé qu'il me raconte son engagement dans la CRR. C'est le deuxième entretien que vous pourrez lire dans ce numéro.

Je ne voudrais surtout pas qu'on comprenne mal le choix de ce thème. Ce qui m'intéressait, c'était de savoir quel pouvait être le regard de quelques collègues protestants et pasteurs dans ce travail propre à l'Église catholique. Mon intention n'était pas de pointer du doigt les cathos en laissant penser que ce qui leur arrive ne pourrait pas arriver dans les Églises de la Réforme. Cela est d'autant moins vrai qu'aujourd'hui nos Églises n'y échappent pas et je souhaite vraiment qu'on puisse traiter la question des abus spirituels et sexuels, dans nos Églises avec la même exigence et la même transparence. Je veux souligner en particulier le magnifique traitement de ces questions par *La Croix*. Il y a de quoi prendre de la graine.

Vers un passage de relais

Vous trouverez également dans ce numéro des infos sur l'assemblée générale que nous avons programmée pour le 23 mai prochain, à Montpellier. Ce devrait être un moment important où l'équipe qui a géré et animé les activités de l'Amicale depuis 2017 passera le relais à une nouvelle équipe. Lisez attentivement toutes les infos contenues dans ce numéro à ce sujet.

Le prochain numéro viendra en septembre avec, je l'espère, un rédacteur nouveau.

Alain Rey

SOMMAIRE

- 1 Éditorial
- 2 Nouvelles de l'Amicale : Assemblée générale du 23 mai 2024
- 4 Dossier : Violences sexuelles et abus spirituels dans les Églises
- 10 Parmi les livres
- 12 Les pastorales régionales
- 14 Les petites annonces
- 15 Le Carnet
- 16 Portrait de Philippe Kabongo Mbaya



QUELQUES NOUVELLES DE NOTRE AMICALE DES PASTEURS À LA RETRAITE

Comme nous vous l'avons déjà annoncé, nous recherchons les ressources humaines qui permettront d'assurer le relais de l'équipe qui, depuis 2017, a assuré le fonctionnement et l'animation des activités de l'Amicale. À ce jour, tout n'est pas abouti mais nous avons avancé.

Pastorale nationale de Sète : Un groupe de travail s'est concrètement mis au travail pour préparer la prochaine pastorale nationale qui se tiendra à Sète du 13 au 17 mai 2025. Ce groupe est piloté par Olivier Brès qui est à Bordeaux. Les premières réunions se sont tenues rassemblant autour d'Olivier des personnes comme Antoine Nousis, Didier Crouzet, Florence Blondon, Éric Trocmé, Christian Galtier, Christian Barbéry, Gilbert Mear, Marianne Seckel, Jean-Pierre Rive. Il est trop tôt, à ce jour, pour vous donner des précisions sur ce prochain rassemblement, mais n'ayez crainte, vous serez prochainement informés.

Le Bulletin : Ce Bulletin 251-252 est le dernier qui sera réalisé sous la responsabilité du Rédacteur

actuel. Joël Baumann a accepté de prendre le relais. Il reste à constituer autour de lui une équipe de rédaction. Plusieurs personnes sont actuellement contactées. Le numéro 253 qui sortira en septembre sera réalisé par la nouvelle équipe.

La communication en ligne (Site + Infolettre)
Alain Rey a accepté de poursuivre un engagement dans ce domaine. Il assurera un suivi dans ces activités de communication en ligne.

Le Comité directeur : Jusqu'à présent et depuis les origines de l'Amicale, le Comité directeur se confondait avec le Comité de rédaction du Bulletin. Compte tenu du développement des activités et des financements nécessaires pour soutenir ces activités, il nous a semblé important de pouvoir mettre en place un Comité directeur chargé de coordonner les activités et capable de pouvoir garantir la sincérité des financements. Une équipe sera constituée en vue d'être proposée au vote d'une assemblée générale qui sera convoquée pour le 23 mai prochain, à Montpellier.

A.R

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AMICALE DES PASTEURS À LA RETRAITE

LE JEUDI 23 MAI 2024
DE 14H.00 À 17H.00



AU TEMPLE DE MAGUELONE
25 RUE DE MAGUELONE - 34000 MONTPELLIER

Il est souhaitable que chaque pastorale régionale puisse déléguer une ou deux personnes en même temps que d'assurer le financement de leur déplacement

L'assemblée générale est ouverte à tous mais ne pourront prendre part aux votes que ceux qui se seront acquittés de leur cotisation en 2024

L'ordre du jour comprend un rapport sur les activités de l'Amicale couvrant les exercices triennaux 2018-2020 et 2021-2023, un rapport financier sur ces mêmes exercices et l'élection d'une équipe en vue de constituer le nouveau Comité directeur

Merci de vous inscrire auprès de Denis Muller avant le 30 avril
denismuller30.dm@gmail.com

Merci de vous inscrire pour l'assemblée générale du 23 mai. C'est Denis Muller qui enregistre les inscriptions et qui gèrera les aspects concrets et pratiques concernant les arrivées et les départs. Vous pouvez lui soumettre, à ce sujet, toutes vos questions et préoccupations :

denismuller30.dm@gmail.com
06 58 70 61 08

Le passage de relais se fera avec la nouvelle équipe élue au moment de l'assemblée générale du 23 mai. Ce sera l'occasion de remercier les membres de l'équipe qui a géré les activités de l'Amicale depuis 2017 :

Daniel Alegre, Michel Bertrand, Jean Besset, Albert Huber, Jacques Monteil, Alain Rey, Christiane Schloesing, Jean-François Zorn et de nous souvenir de Serge Soulié, décédé le 28/11/23

Une date à retenir !

**La pastorale nationale se tiendra
au Lazaret - Sète**

du mardi 13 mai au vendredi 16 mai 2025

N'oubliez pas de vous acquitter du montant de votre cotisation. Ne pourront voter que ceux qui seront à jour de leur cotisation !

Le temple de Maguelone est situé tout près de la gare Saint-Roch du centre ville de Montpellier. Ceux qui arrivent par le train n'auront aucune difficulté pour rejoindre la salle de l'assemblée générale qui est située, selon google maps, à 120 mètres de la gare.

Ceux qui viennent en voiture peuvent aisément se garer dans le parking proche de la Comédie.



5 jours avant l'assemblée générale du 23 mai, une confirmation sera adressée, par voie de mail, à tous ceux qui se seront préalablement inscrits auprès de Denis Muller. Les documents préparatoires à l'assemblée générale seront associés à cet envoi par mail.

Le mot du Trésorier



Je voudrais partager mes inquiétudes au sujet des finances de notre Amicale. Pour équilibrer les comptes du seul bulletin, c'est entre cinq à six mille Euros par an qui sont désormais nécessaires en raison de l'augmentation des frais de routage et d'imprimerie.

En 2023, nous avons enregistré une nette diminution de vos participations qui, notez le, ont été maintenues à 10 € comme cotisation de base ou 25 € pour une cotisation de soutien.

VOS CHÈQUES DOIVENT ÊTRE LIBELLÉS À

**AMICALE DES PASTEURS FrCS
CCP 10 60 380 T 020**

ILS DOIVENT ÊTRE ENVOYÉS À :

Daniel ALEGRE

Ile de France
472, rue de Brunswick
30000 NÎMES

POUR LES VIREMENTS, NOTEZ L'IBAN

FR62 2004 1000 0110 6038 0T020

Daniel ALEGRE
Trésorier

**Directeur publication :
Alain Rey**

ISSN 1169-9116

RENCONTRE AVEC CHRISTINE LAZERGES

Christine Lazerges, professeur émérite de droit, élue députée en 1997, vice-présidente de l'assemblée nationale, présidente de 2012 à 2018 de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH). Elle vient de participer à la commission Sauvé (Ciase) sur les violences sexuelles dans l'Église catholique et a tiré de cette expérience marquante un ouvrage, avec Laetitia Atlani-Duault et Joël Molinaro. Elle nous a chaleureusement reçu et nous accordé l'entretien qui est reproduit ci-dessous. Vous le retrouverez sur le site www.amicale-pasteurs.com.



Christine Lazerges

Parlez-nous de la Commission Sauvé. Comment était-elle composée ?

Il n'y avait aucun clerc, aucun membre du clergé, personne venant d'un institut religieux et absolument aucune victime. Les 21 membres de la commission ont été choisis par Jean-Marc Sauvé en raison de leurs compétences diverses. Hommes et femmes quasiment à parité. Croyants de diverses religions, agnostiques et athées. Nous étions deux protestantes, il y avait un musulman, il y avait un juif. Honnêtement, Bravo à Sauvé pour la constitution de la commission. Parmi les cathos, il y avait des progressistes, il n'y avait pas d'intégriste mais il y avait le bon catholique qui, chaque fois que j'ouvrais la bouche me disait : « Christine, le Dogme ! », moi, je lui disais : « Jean-Marie, les Évangiles ! »

Le premier chapitre de votre livre rassemble des paroles de victimes.

Remettre les victimes au centre, c'est ce que vous avez voulu faire ?

Absolument, nous avons voulu mettre les victimes au centre ! Dès que la Ciase a été mise en place, nous avons souhaité une méthodologie où la parole des victimes était entendue. Je ne suis pas sûre que l'Église de France ou la Conférence des évêques, avaient réalisé qu'on irait aussi loin. Je suis sûre que non. Tous et toutes, voulaient absolument partir des victimes.

Vous n'avez pas entendu que des victimes ?

Nous avons écouté quantité de sachants, professeurs de théologie, évêques, archevêques, religieux, psychologues, sociologues, etc. Nous avons plus appris de la parole des victimes que des sachants. Et en particulier sur la justice restaurative. Moi-même, je suis universitaire, professeur de droit pénal, je fais des conférences sur la justice restaurative et je dois dire que mes conférences sont aujourd'hui beaucoup plus nourries. La justice restaurative procède d'un long cheminement qui commence par quelque chose que la justice a de la peine à faire : la reconnaissance, l'acceptation que la personne qui est en face de vous est une victime profondément atteinte.

Pourquoi la justice a-t-elle autant de mal à entrer dans une logique restaurative ?

Parce qu'elle doit recueillir des preuves pour et contre. Le bien-fondé de la procédure pénale réside dans l'équilibre des parties. Il faut entendre les uns et les autres.

Dans la « vraie vie », quand on a une victime en face de soi, elle est complètement certaine qu'elle a été violée. Elle ne supporte évidemment pas qu'on mette en cause ce qu'elle vous dit.

Dans la commission, votre écoute n'avait donc rien à voir avec l'écoute dans la justice étatique ?

Dans la commission, on ne mettait rien en cause. Dans le travail d'écoute on n'intervenait pas, on ne remettait rien en cause. Parfois, on posait une dernière question : « Vous avez souhaité être entendu par la Ciase, qu'attendez-vous de la Ciase ? ». Chaque fois, la réponse venait : « On attend d'être écouté ». Ça voulait dire être écouté et être cru. Quelquefois, on demandait : « Souhaitez-vous être indemnisé ? ». Toutes les victimes ne disaient pas oui. La reconnaissance, vient avant la réparation. L'indemnisation vient après. J'ai beaucoup écrit là-dessus. L'indemnisation n'est qu'un volet de la réparation. Le procès pénal a de la peine à arriver à ce que j'appelle la réparation ou la restauration, mais c'est le jeu idéal du procès pénal. C'est d'ailleurs pour cette raison, que nous sommes contre l'imprescriptibilité. Pour les membres de la Ciase, l'imprescriptibilité est une lourde bêtise. Avec Olivier Abel, on en a parlé, il y a un droit à l'oubli. Quel sens peut avoir un procès 60 ans après ?

La justice étatique ne peut-elle vraiment pas être restaurative ?

Oui, elle le peut mais plus facilement pour les petits délits, quand il suffit d'indemniser. Il faut distinguer entre indemnisation et réparation. Tout dépend comment se passe l'audience. Avec un bon degré d'écoute, il peut y avoir réparation. Quand il y a réparation, il y a toutes les chances pour que la victime ne se sente plus comme victime mais comme témoin de ce qu'elle a subi.

Qu'est-ce que cela veut dire ?



Les membres de la commission Sauvé - ©La Croix

L
RECONNA
VIENT AV
RÉPARA

Ça veut dire que la victime prend une distance avec le drame qu'elle a vécu. Elle peut désormais en parler, elle peut voir en quoi elle a été restaurée, en quoi, en dépit du drame, elle a pu malgré tout grandir. Cela veut dire aussi qu'elle peut enfin dire non à la haine. Cela ne veut pas dire qu'on oublie, mais qu'on n'est définitivement plus une victime.

Concernant le droit canon, on a parfois le sentiment que cela reste un droit supérieur au droit de la République ?

En France, la Conférence des évêques a admis le principe de la soumission au droit républicain. Elle a été très claire. Pour nous, juristes, le droit canon c'est le droit disciplinaire de l'Église catholique. Dans la hiérarchie des normes, il y a les valeurs fondamentales, les droits de l'homme, le droit international, le

droit interne, et ensuite il y a un droit disciplinaire du sport, un droit disciplinaire de l'Église. C'est un droit disciplinaire, rien d'autre et un droit disciplinaire qui date du Moyen-âge ! On suggéré de mettre en place des instances canoniques nationales. Mais Rome a soustrait les violences sexuelles sur mineur à la compétence de ces instances. C'est effarant !

Quand vous parlez de Rome, vous parlez du pape ? De la curie ?

En fait, le pape a peu de marge. Nous, la Ciase, nous étions invités à Rome pour présenter notre rapport. La date était fixée et le pape avait accepté de nous recevoir. Mais Rome, la curie, n'a pas pu accepter que l'on dise que les violences sexuelles étaient systémiques. Rome peut accepter qu'il faille être compassionnel avec les victimes, attentif, les indemniser, mais pas que l'on dise que le système les produit. Or vraiment, le système les produit.

Quelles sont les raisons profondes de ce système ?

C'est un ensemble de raisons collectives et institutionnelles. Évidemment, il faut quelqu'un qui ne va pas bien sexuellement. Mais dès que vous avez une personne qui ne va pas très bien sexuellement, le système la protège et lui offre un espace de secret. La

confession permet le secret, le cléricalisme favorise l'emprise, la verticalité de l'institution offre une protection.

Rome n'admet donc pas que ces violences puissent relever d'un système ?

Exactement. Rome estime que jamais l'Église de France n'aurait dû accepter le bilan de ce rapport. Pour Rome c'est inacceptable. Cela veut dire que la Constitution de l'Église catholique serait à jeter.

Suite à la Ciase, deux commissions de réparation ont été mises en place. Pourquoi deux commissions ?

Nous préconisons une seule instance. Véronique Margron et Antoine Garapon, pour les victimes des religieux, se sont dépêchés de mettre en place une commission avant que les évêques aient réfléchi à comment ils allaient faire. C'est comme ça qu'il y en a eu deux. Au final, je trouve que c'est mieux. Il y a le regard de l'une sur l'autre. Elles ne fonctionnent pas tout à fait de la même façon mais, des deux côtés, il y a de bonnes idées.

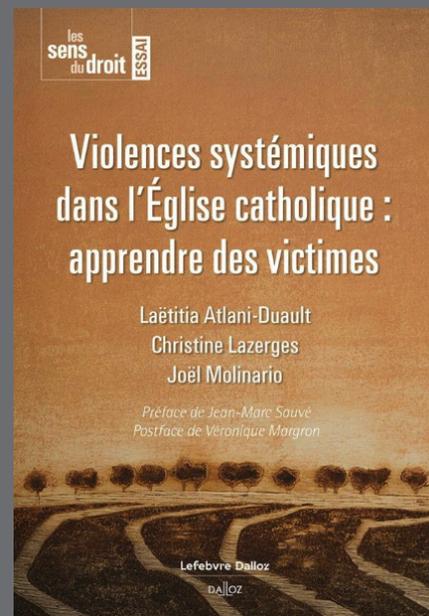
La Fédération Protestante de France, lors de sa dernière assemblée générale, s'est saisie de la question des violences sexuelles. Quel regard portez-vous sur ce travail ?

Je ne connais pas suffisamment le travail de la FPF, mais ce que je peux dire, c'est que s'il y avait une commission sur ces questions, elle devrait être indépendante, elle ne devrait comporter ni clerc, ni membre d'un conseil, ni président d'Église. C'est comme si on avait pris avec nous dans la Ciase, le président de la Conférence des évêques de France. Il faudrait également une commission pour les facultés de théologie protestante, tout comme dans l'université publique. La synodalité dans l'Église protestante, c'est quand même très bien. Du côté démocratique, ça marche pas mal, mais quand il y a une personne qui déraile sur le plan moral ou sexuel, on ferme volontiers les yeux.

Vous trouvez qu'on manque de vigilance ?

Je pense en effet que l'Église protestante où il y a maintenant beaucoup de femmes pasteurs, devrait être dans une vigilance extrême. Les femmes pasteurs devraient être plus protégées. Je ne suis pas sûre que dans les nominations il y ait toujours eu le discernement qu'on devrait attendre.

Propos recueillis par Alain Rey



Laëtitia Atlani-Duault, Christine Lazerges, Joël Molinaro, Violences systémiques dans l'Église catholique. Apprendre des victimes, Dalloz 2023

Le premier chapitre fait place à la parole des victimes et montre les liens dans la relation éducative entre abus d'autorité, abus spirituels et violences sexuelles. Le second porte sur la gamme des réponses de la justice, entre justice pénale et justice restaurative. Le troisième apporte un regard théologique critique sur la théologie familiale et sexuelle de l'Église, sur la place des femmes, sur le sacrement de pénitence, sur le cléricalisme.

L'ouvrage est préfacé par Jean-Marc Sauvé qui souligne et défend la thèse du caractère systémique des violences sexuelles dans l'Église : « Ayant eu connaissance d'un nombre récurrent d'abus, l'institution s'est abstenue de prendre les mesures nécessaires... c'est cette passivité prolongée qui autorise à parler d'un caractère systémique ».

Il est postfacé par Véronique Margron, présidente de la conférence des religieuses et religieux de France. « Comment cela a-t-il été possible ? », se demande-t-elle. Elle avoue un abîme : « Il y a un inintéressant du mal. Une énigme ». Face à cette énigme, le travail de la Ciase « fait face à la rupture inintéressante du mal » et suggère un chemin vers la restauration.

A.R

LE SACREMENT DE PÉNITENCE : UN LIEU PRIVILÉGIÉ D'ABUS

Dans l'ouvrage de Laetitia Atlani, Christine Lazerges et Joël Molinaro, le sacrement de pénitence est très largement identifié comme un des temps privilégiés de l'abus sur les personnes. Le temps de la confession échappe en effet à tous les regards. La confession devient alors, ou peut devenir, une arme à double tranchant, celui de l'agression sexuelle pendant le temps de la confession et celui du silence et de la gouvernance de l'Église dans le temps qui vient après la confession. Elle favorise ainsi le régime du secret, de l'entre-soi et de l'impunité totale.

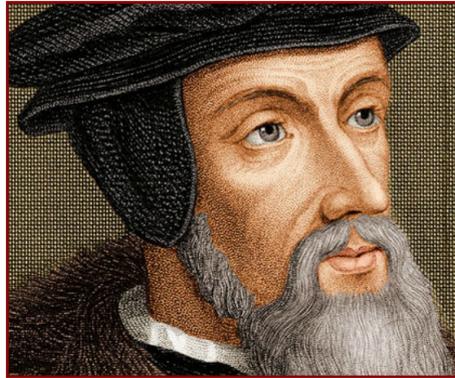
Les Réformateurs s'étaient méfiés de la confession. Ils en avaient tous dénoncé le possible caractère de perversité. Merci à Gérard Delteil pour ses notes qui nous ont permis de rassembler les savoureuses citations ci-dessous.



Luther n'abolit pas la confession, mais il réinterprète sa signification à la lumière de la justification par grâce, par la foi seule. Il écrit dans son grand catéchisme :

« La confession se compose de deux parties. La première est notre œuvre et notre fait, à savoir que je me plains de mes péchés et demande la consolation et le réconfort de mon âme. La seconde est une œuvre que Dieu fait : par la parole placée dans la bouche de l'homme, il m'absout de mes péchés... »

Lorsque quelque chose de particulier nous pèse ou nous inquiète, dont nous nous tourmentons sans pouvoir nous tranquilliser ni nous trouver assez forts dans la foi, nous pouvons nous en plaindre à un frère, chercher auprès de lui conseils, consolations et réconfort quand et aussi souvent que nous voulons... Elle (la confession) est laissée à la discrétion de chacun quel qu'il soit, afin qu'il en use quand il en éprouve le besoin... Donc, lorsqu'un cœur sent ses péchés et qu'il est avide de consolation, il possède ici un sûr refuge où il trouve la Parole de Dieu et entend dire que Dieu, par le moyen d'un homme, le délivre et l'absout de ses péchés. »



Calvin oppose une critique radicale à l'égard de la confession :

1) La confession est une invention humaine qui opprime les consciences : « *c'est une loi forgée des hommes, je dis qu'elle est tyrannique, et qu'en la mettant sus on a fait grande injure à Dieu : lequel en astreignant les consciences à sa parole, a voulu qu'elles fussent libres du joug et empire des hommes* ». 2) Elle porte atteinte à la gratuité du salut : « *quand pour obtenir pardon on impose nécessité à une chose que Dieu a laissée en liberté, je dis que c'est un sacrilège insupportable* ». 3) Elle tourmente les consciences et les jette en désespoir ».

Polémiquant contre ses adversaires, Calvin écrit : « *Ils gorgonnent assez de contrition et attrition. Et, de fait, ils tourmentent les âmes de beaucoup de scrupules, et les enveloppent de beaucoup d'angoisses et molestes : mais quand il semble qu'ils aient bien navré les cœurs jusques au profond, ils guérissent toutes les amertumes par quelques asperges de cérémonies* »

Puisque c'est le Seigneur qui remet, oublie et efface les péchés, alors écrit Calvin, que nous les lui confessons pour en obtenir grâce et pardon !



Zwingli rejetait également la confession. Lors de la Dispute de Zurich, en janvier 1523, il présente 67 thèses qui auront un impact majeur sur la Réforme en Suisse, dont voici les thèses sur la confession :

50. Dieu seul remet les péchés par Jésus-Christ, son Fils, notre Seigneur, lui seul. 51. Celui qui attribue cela à la créature retire à Dieu sa gloire et la donne à ce qui n'est pas Dieu. C'est une vraie idolâtrie.

52. C'est pourquoi la confession, qu'elle soit faite au prêtre ou au prochain, ne doit pas être proposée en vue d'une rémission des péchés, mais seulement dans la recherche de conseils.

53. Des pénitences imposées venant de conseils humains – à l'exception du bannissement – n'ôtent pas le péché, elle ont imposées à d'autres pour susciter l'effroi.

54. Christ a porté toutes nos douleurs et notre peine. Celui donc qui attribue aux œuvres de pénitence ce qui n'appartient qu'à Christ seul erre et insulte Dieu.

55. Celui qui refuse de remettre quelque péché à un être repentant n'agit pas à la place de Dieu ni de Pierre, mais du diable.

La confession auriculaire est un des lieux d'affrontement pour la Réforme protestante. Elle cristallise plusieurs enjeux théologiques, qui vont alimenter les controverses : la question des indulgences, le statut du clergé, la compréhension du salut, etc. La confession constitue une forme de tribunal des consciences. Elle institutionnalise le pardon de Dieu et le soumet à la médiation impérative d'un clergé.

Gérard Delteil

LES ABUS SPIRITUELS ET SEXUELS DANS LES ÉGLISES DE LA RÉFORME

Longtemps on a pu penser que le fléau des violences sexuelles ne concernait que l'Église catholique. On s'appuyait sans doute sur le fait du célibat et de la solitude des prêtres pour s'autoriser cette facilité de la pensée. Les pasteurs, qui eux se marient, ne pouvaient pas connaître les mêmes dérives. Il n'en est rien ! Les Églises protestantes, historiques et évangéliques, sont traversées par des effarements identiques à ceux de l'Église catholique.

ALLEMAGNE

VIOLENCES SEXUELLES DANS L'EKD

Le 26 janvier 2024, la voix d'une théologienne respectée et célèbre, Margot Kässmann, s'élève et résume l'émotion de ses collègues : « les coupables étaient parmi nous et beaucoup se sont tus ». La présidente actuelle Kirsten Fehrs s'écrie : « je suis sous le choc ». Pourquoi tant d'émotion ? Un rapport publié la veille par l'Institut central de la santé mentale de Mannheim dénombre 2225 cas d'abus sexuels entre 1945 et 2020 au sein de l'EKD. « Et encore, ajoute un coauteur du rapport, n'est-ce que la pointe émergée de l'iceberg puisque n'ont été mis à disposition que les dossiers disciplinaires ». Le pire semble encore venir dès lors que l'accès aux dossiers personnels sera facilité. Une Église qui s'estimait peut-être meilleure que sa sœur catholique se trouve gravement ébranlée. La présidente de l'EKD a présenté aux victimes de vibrantes excuses mais les traumatismes subis sont bien sûr irréversibles.

Le professeur Thomas Gölting, historien, analyse les causes du mal : 1) l'EKD est un regroupement fédéral des Églises allemandes, ce qui fait que la saisie des données et le traitement des cas est régional, donc variable. 2) la structure même de l'EKD fondée sur la participation et la démocratie fait disparaître les responsabilités ; 3) la tradition théologique du pardon a été instrumentalisée pour faire pression sur les victimes des abus sexuels et les réduire au silence. Elles ont été isolées, écartées au lieu d'être soutenues.

Une des premières mesures suggérées est l'examen de tous les dossiers puis l'information, la confrontation, la discussion dans les paroisses devant la gravité de la violence sexuelle dans l'Église protestante. Margot Kässmann réclame la création d'une autorité d'arbitrage neutre et la mise en place de moyens d'aide rapide pour les victimes : dédommagements financiers et soutien psychologique.

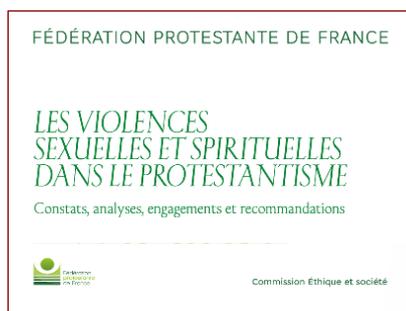
La notion de pouvoir au sein des structures de l'Église doit cesser d'être un tabou. Et tout un travail sur la notion théologique du pardon et surtout de l'obligation du pardon semble impératif : doit-on pardonner à ceux et à celles qui font violence ?

Claudine Hornung
Église Française de Berlin

FRANCE

FÉDÉRATION PROTESTANTE DE FRANCE

Les violences sexuelles sont bien plus nombreuses qu'on ne le pensait. « Oui, il y a des victimes de violences sexuelles et spirituelles dans les Églises et associations protestantes » affirme Valérie Duval-Poujol, vice-présidente de la Fédération protestante de France. Lors de son assemblée générale, réunie les 28 et 29 janvier 2023, la FPF a choisi d'affronter ce problème de société, suite à la production d'un texte fondateur rédigé par la commission éthique et société :



Le Conseil national des Églises évangéliques de France (Cnef) a adopté une charte pour lutter contre les abus sexuels :

« Nous reconnaissons avec humilité que des abus sexuels ont eu lieu et peuvent malheureusement encore avoir lieu dans nos Églises et nos œuvres »

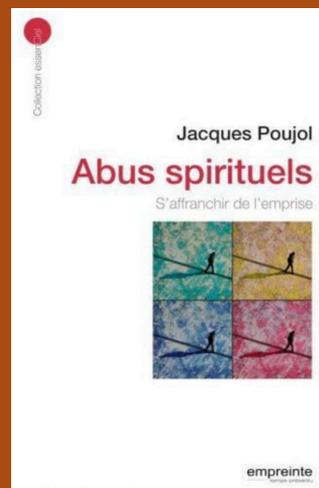
SUISSE

Rita Ramos, présidente de l'Église évangélique réformée de Suisse (EERS) a demandé une enquête indépendante sur les abus sexuels au sein de l'Église réformée. Cette enquête sera discutée en synode : « Il ne s'agit pas de pouvoir présenter un chiffre, commente Rita Ramos. Nous devons trouver nos angles morts et nos problèmes structurels. Et engager un dialogue avec les personnes concernées. Elles méritent d'être reconnues ».

Source : Le Temps 29/01/24

Edith Tartar-Goddet :

« La violence de la toute-puissance humaine se glisse par petites touches, de façon insidieuse et sournoise, dans les relations avec la victime. Elle ne prend pas obligatoirement une dimension excessive... L'accumulation des faits produit son effet à retardement et accentue, par son caractère incompréhensible, la sidération de la victime qui ne comprend pas pourquoi elle est maintenant dans cet état-là »



Jacques Poujol :

« Un dirigeant pervers est en mesure de détruire quelqu'un juste avec des mots, des regards, des sous-entendus ; cette conduite abusive se manifeste par des comportements, des paroles, des actes, des gestes, des écrits, qui portent atteinte à la personnalité, à la dignité, à l'intégrité physique ou psychique. C'est un processus de destruction insidieux, souterrain, redoutable et dont la victime n'ose pas toujours se plaindre. »

Rencontre avec Philippe Kabongo Mbaya

Dans la suite du rapport Sauvé sur les violences systémiques dans l'Église catholique, deux commissions ont été créées pour assurer un suivi auprès des victimes :

L'Inirr (Instance nationale indépendante de reconnaissance et de réparation) dirigée par Marie Derain de Vaucresson (inspectrice générale de la justice) est chargée des victimes ayant subi des violences sexuelles de la part de prêtres diocésains, de diacres ou de laïcs impliqués dans les activités ecclésiales.

La CRR (Commission reconnaissance et réparation), dirigée par l'ancien magistrat Antoine Garapon, traite les dossiers relevant de personnes abusées par des membres d'une congrégation religieuse.

Notre collègue, le pasteur retraité Philippe Kabongo Mbaya, est membre de la CRR. Nous l'avons rencontré pour qu'il nous parle de son expérience à travers la CRR.



On est surpris de te savoir dans cette commission. Comment t'es-tu retrouvé dans la CRR ?

Trois voies m'ont conduit à la CRR à travers mes liens avec Antoine Garapon. La première tient à mon engagement dans l'affaire du squat de la Cité Universitaire de Cachan, en 2006. J'y étais avec le curé de Cachan, Marc Lulle. Ensemble nous avons joué un rôle de médiation. La Cité U était alors squattée par un millier d'individus et de familles venant de l'Ouest africain. Quand l'affaire a été résolue, nous avons publié avec Marc Lulle un ouvrage d'entretiens. Kofi Yamgnane a rédigé la préface. Pour la postface, j'ai demandé à Antoine Garapon de la rédiger. Il avait accepté très rapidement. Depuis cette époque, Antoine Garapon connaît mon engagement dans la justice restaurative, une justice à l'écoute des victimes.

La deuxième voie ?

Au début des années 2000, on m'avait demandé de faire un travail sur les droits de l'Homme et sur la possibilité d'éradiquer les violences politiques en Afrique. J'ai fait cette étude qui a été publiée dans la revue *Alternatives non violentes*. Récemment, des amis d'Antoine qui sont à la revue *Esprit*, m'ont demandé d'écrire un article sur le thème de la médiation pour un numéro d'*Esprit* consacré à l'Afrique. J'ai repris ce même texte en l'actualisant. Je sais qu'Antoine a apprécié ce travail.

Tu parlais d'une troisième voie ?

C'est Ricoeur. Antoine est un proche de Ricoeur, un de ses fils spirituels. J'ai été moi-même proche de Ricoeur lorsque j'étais pasteur à Chantenay. Cela nous a beaucoup rapprochés.

Tu as donc été appelé à la CRR en tant que spécialiste de la médiation ?

Exactement.



Marc Lulle, Philippe Kabongo-Mbaya, Les Éditions de l'Atelier



Antoine Garapon
Ancien magistrat
et Président de la CRR



Véronique Margron
Présidente de la Conférence
des religieux et religieuses
de France

Comment est constituée cette CRR ?

Nous sommes entre 25 et 30 commissaires, hommes et femmes presque à parité et avec une composition très variée. Il y a des anciens magistrats, des avocats en fonction ou retraités, des anciens DRH, des psychologues, des psychothérapeutes, des gens venant des disciplines des sciences humaines, historiens, anthropologues, sociologues.

Et toi, tu comptes parmi les théologiens ?

Pas exactement. Je suis compté comme quelqu'un qui vient des sciences sociales à cause de mes travaux en anthropologie. Toutefois, mes collègues savent bien que je suis un pasteur retraité. Quand la Fédération Protestante a sorti sa plaquette sur les violences sexuelles, j'en ai rendu compte.

Comment rencontrez-vous les victimes ?

Nous sommes toujours à deux pour recevoir les victimes. Parmi les deux, il y a toujours un référent. Le dossier de la victime nous est ensuite communiqué. Une instruction est réalisée. Lorsqu'elle est terminée une proposition de rencontre est faite à la victime. Dans l'entretien, le référent rappelle le pourquoi de la rencontre, il donne ensuite la parole à l'intéressé et lui demande de décrire son histoire.

Cela doit être dur d'accueillir cette parole ?

Ce sont des moments très, très difficiles. Les femmes et les hommes que l'on rencontre dans ces entretiens sont des personnes en miettes. Raconter ce qui est arrivé, c'est le revivre. Les personnes qui ont vécu ces traumas les ont vécus comme une humiliation suprême. Beaucoup ont gardé ce qu'ils ont vécu par devers eux et le contact avec la CRR est l'occasion de mettre des mots sur ce trauma et de le revivre. C'est très éprouvant.

Que faites-vous de cette parole reçue ?

Après l'entretien, on prépare un rapport de synthèse. Ce rapport est communiqué à l'intéressé qui peut y apporter des précisions. Les commissaires se tournent ensuite vers la congrégation où a été identifié l'infracteur pour l'informer qu'en telle année, un de ses membres a eu une conduite déviante à l'égard d'une personne que la CRR a rencontrée. On demande au responsable de la congrégation s'il accepte de poursuivre la relation avec la CRR

en vue d'une réparation à l'égard de la victime. Dans le même temps, un questionnaire d'auto-évaluation est remis à la victime. La question principale consiste à savoir si elle souhaite une réparation. La CRR reconnaît alors que la personne est victime. Cette reconnaissance est validée par une réparation qui peut être symbolique mais qui est le plus souvent numérique, financière. Cela peut aller de 5 000 € à 60 000 €.

La réparation matérielle remplit-elle les attentes de la victime ?

Il n'y a pas de réparation s'il n'y a pas de volonté d'être réparé. La réparation financière n'est que le prolongement de la reconnaissance.

Comment expliquer le caractère systémique de ces comportements ? C'est quoi qui explique tout cela ?

C'est la question majeure et centrale. Quand nous débrieffons entre nous, trois choses apparaissent :

1 - La prégnance de l'inceste dans la société française. Beaucoup de ces événements qui se sont passés dans les écoles et partout où il y a des enfants, se sont déjà passés dans les familles. L'attaque sexuelle en Église a suivi ce qui se passait en famille. Il faut dire que l'Église elle-même, dans sa théologie et dans sa pratique, se considère comme la famille parfaite. Il n'est donc pas surprenant que ce qui se passe en famille se passe de la même façon en Église. On n'en parle pas en famille pour éviter qu'elle ne saute en éclats, de la même manière on n'en parle pas en Église.

2 - L'emprise. Ceux qui ont commis des abus sur des enfants sont ceux à qui on a confié les enfants comme à des au-

torités. L'autorité de tel enseignant, de tel directeur ou religieux sur l'enfant a favorisé la disposition de l'enfant à faire telle chose. L'autorité a permis une sorte d'envoûtement de l'enfant. Elle est amplifiée par le phénomène de sacralisation. Le père abbé est sacralisé, il a une auréole de sainteté. Certains sont allés jusqu'à dire aux enfants : « c'est la grâce. Ce que je fais avec toi, je te transmets la grâce ». Ils ont expliqué leur geste fautif par des arguments pseudo religieux.

3 - Il y a un troisième élément qui fait qu'aucune religion, aucune institution, n'est à labri, c'est la fascination. C'est valable pour les écoles, pour les Églises protestantes, pour les sectes, c'est valable pour toutes les personnes qui sont en contact avec les autres. Celui qui est médecin, qui est pasteur, qui est professeur ou éducateur, génère quelque chose que lui-même ne contrôle pas sur la personne qui est en face. La fascination est une chose qui n'est pas très bien travaillée dans la CRR, ou dans le rapport de la Ciase. On a beaucoup insisté sur l'emprise parce que cela correspond au modèle de l'ecclésiologie catholique. Mais il y a quelque chose qui émerge et qui surgit du bas fond de nos fantasmes et qui fait que la personne qui incarne une autorité devient l'objet d'une fascination obsessionnelle.

Dirais-tu que l'Église permet ou autorise ces violences systémiques ?

Dire permettre et autoriser, c'est comme s'il y avait une volonté. On ne peut pas dire qu'il y a une volonté bien claire. Il est vrai que quand ça se produit l'institution réagit dans le but de se protéger Pourquoi ? Parce que si l'organisme ne se protégeait pas, c'est l'organisme lui-même qui serait foutu. Mais je crois qu'il faut nuancer. Violences systémiques ? Oui, mais je serais enclin à penser qu'il y a à l'intérieur du grand système que représente l'Église un autre système qui se produit et s'alimente lui-même. C'est un système dans le système. Ce système n'est pas contrôlé. Les uns et les autres le subissent, et peut-être aussi en profitent. C'est complexe !

Propos recueillis par Alain Rey

IL N'EST PAS POSSIBLE DE PARDONNER À LA PLACE DES VICTIMES

Dans l'ouvrage sur les violences systémiques dans l'Église catholique, nous tournons sans cesse autour du thème de la perversion du sacrement de pénitence, et d'un abus du pardon, à la fois accordé par le prêtre à lui-même et exigé de la victime. Nous sommes bien là au nœud à la fois anthropologique, juridique et théologique de toutes nos questions. Le fond du problème n'est pas seulement l'injonction au pardon exigé par l'institution, ni que le pardon serait l'instrument d'une culture du silence, de la soumission.

C'est que l'Église romaine se soit construite sur le monopole du pardon, c'est-à-dire sur une formulation théologique où le pardon, acte régalien par excellence, et qui viendrait de Dieu seul, serait en quelque sorte délégué au souverain pontife, et par la voie apostolique au prêtre. C'est ce monopole qui a permis jadis à des religieux de protéger des chefs de milice nazie à qui ils avaient pardonné, court-circuitant l'institution de la justice. C'est ce monopole qui permettait encore naguère de gérer entre soi les abus sexuels.

Olivier Abel
La Croix du 20/11/23



www.reconnaissancereparation.org

L'entretien avec Philippe Kabongo Mbaya est à retrouver dans son entier sur :

www.amicale-pasteurs.com

L'AUTRE CÔTÉ DU MUR

Un récit chrétien palestinien de lamentation et d'espoir

Amis de Sabeel-France/Golias, 2023, 248 p., 18 €

« Théologien luthérien et pasteur de l'Église de Noël à Bethléem, Munther Isaac exprime les souffrances et les espoirs des chrétiens de Palestine. Il se place dans le sillage de la théologie de la libération du Centre œcuménique palestinien Sabeel (la source et la voie en arabe), en lien avec le Conseil œcuménique des Églises.

Dans ce livre érudit mais de lecture facile, Munther Isaac nous emmène derrière le mur et nous montre ce qui est généralement caché. Il nous fait découvrir les chrétiens palestiniens, marginalisés voire dénigrés – y compris par les chrétiens d'Occident souvent influencés par les théories des chrétiens sionistes, dont il dénonce l'incompatibilité avec les valeurs de l'évangile. Un parcours d'humanité à la recherche de la vérité, de la dignité, de la justice et de la paix, qui s'adresse à l'Église universelle. »

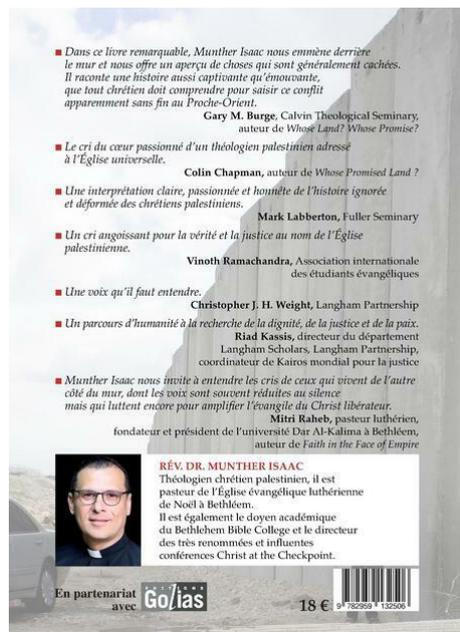
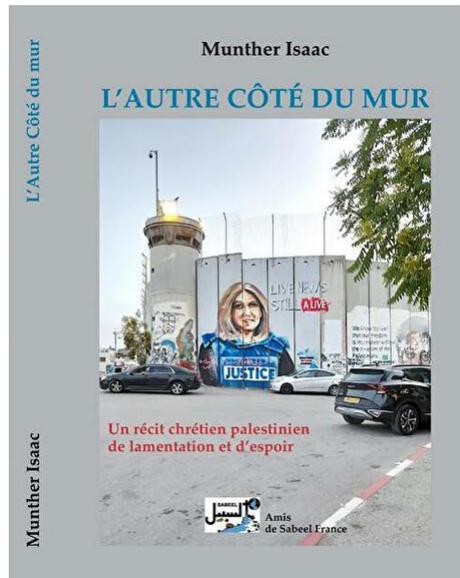
Chez les chrétiens palestiniens, la théologie actuelle ne peut être que "contextuelle", là où naquit le christianisme, à commencer par le juif Jésus.

Questions brûlantes et légitimes

Dans les premiers chapitres (1 à 4), beaucoup de questions surgissent. Sur cette terre où, aujourd'hui, plusieurs ethnies revendiquent une place, à qui appartient-elle ? Peut-on y parler d'une terre promise pour l'État d'Israël moderne ? Peut-on y parler d'une terre sainte dont se réclament trois religions ? Comment ? – Qu'en est-il de mon prochain juif ? De mon prochain musulman ? Qu'y signifie la vocation à être "artisans de paix", selon les béatitudes de l'Évangile ? – En quoi consiste l'espérance, alors que tout espoir a réellement disparu ? Quelle place faire aux souffrances engendrées ? – Où est le Christ ? À Bethléem ? À Jérusalem ? Aux checkpoints (postes de contrôle) ? Sous les décombres de la Bande de Gaza ?

Pourquoi le silence des chrétiens d'Occident ?

Pourquoi cette neutralité silencieuse des institutions chrétiennes occidentales face au « sionisme chrétien » qui affirme que l'État d'Israël contemporain est l'accomplissement des prophéties bibliques, quelle que soit sa politique ? Ce courant de pensée fait une lecture littérale des textes du Premier Testament faisant état du don de la terre à son peuple Israël, tout en taisant les lois sacerdotales du Jubilé (livre du Lévitique, 25) et les textes prophétiques,



qui font place à l'étranger, à l'esclave, au pauvre, à la veuve et à l'orphelin dans le pays. Ces convictions se répandent plus ou moins explicitement dans de nombreuses Églises évangéliques à travers le monde. Leurs partisans exercent une influence majeure sur la politique d'États

comme les États-Unis d'Amérique. Il est temps de le dénoncer et de le réfuter théologiquement dans la vie ecclésiale. Ce livre fournit les éléments nécessaires pour cette démarche.

Le risque des références religieuses dans la vie politique

Le conflit israélo-palestinien est un exemple des tragiques conséquences de l'usage des références religieuses dans la vie politique et de l'immixtion des convictions spirituelles dans l'exercice du pouvoir, soit que l'idéologie religieuse influence les gouvernants, soit que les détenteurs du pouvoir utilisent à leur convenance les sources religieuses. En Israël-Palestine, les relations s'avèrent dans les deux sens chez les deux parties. Les chrétiens minoritaires ont sans doute à faire entendre la voix de l'indépendance réciproque, ainsi que de la liberté de parole et d'engagement pour chacune. [À cet effet, dans notre pays de France, les autorités ont développé le principe de laïcité.]

Quelle altérité ?

Dans les chapitres 5 à 7, l'auteur aborde le problème de la relation à autrui, dans l'environnement social. Dès que l'on se forme une conviction, un cercle symbolique se trace autour de soi. À l'intérieur se trouvent tous ceux qui partagent le même discours, le même engagement, et ils se considèrent "prochains" les uns des autres. À l'extérieur, il y a ceux qui ont d'autres idées ; ils sont alors "les autres", différents sinon adversaires. Il n'y a pas les mêmes rela-

tions entre les premiers et avec les seconds. Ainsi, l'exclusion se fait jour, sous différentes formes ; des murs se dressent (les juifs, les musulmans sont de ceux-là). La foi chrétienne et la sagesse humaine appellent au contraire à regarder autrui comme un semblable, un congénère, un frère. Et l'on passe de la relation exclusive (entre les mêmes) à la relation inclusive avec tous (les autres), dans une reconnaissance mutuelle. Notamment, la pensée théologique ou religieuse ne peut être qu'inclusive, dans le respect de la différence, en quête de pardon, de réconciliation, de communion. C'est la voix de la foi, de l'espérance et de l'amour.

Les artisans de paix

Enfin, les derniers chapitres (8 à 10) sont consacrés au chantier des « artisans (constructeurs) de paix ». Ils apprennent à porter l'espérance là où il n'y a plus d'espoir, à vivre la souffrance dans la patience et la persévérance, témoins du Royaume de Dieu dont le pardon est le ciment, à l'image de leur Seigneur, le Christ de la Passion et de la Croix, et témoins de la victoire à venir de la résurrection pascale.

Gilbert Charbonnier
Pour Libre Sens

JEAN ALEXANDRE

DIEU et son AIDE



LYTTA BASSET
Cet Au-delà qui nous fait signe

Vivre autrement grâce aux liens avec nos défunts

ALBIN MICHEL

Dans *Ce lien qui ne meurt jamais*, Lytta Basset racontait comment elle avait fait l'expérience de contacts avec son fils mort par suicide.

Quinze après, elle ose révéler ce qu'elle appelle « l'Événement improbable » qui l'a remise dans le courant de la vie. Loin de toute motivation sensationnelle, si elle s'est décidée à prendre la parole, c'est pour aider ceux qui traversent le deuil d'un enfant à ne plus dire qu'on « ne s'en remet jamais ». Validant l'existence des VSCD (vécus subjectifs de contact avec un défunt), elle relit la littérature sur ces questions délicates, en faisant toujours le lien avec les récits évangéliques autour de la Résurrections.



Comment redire la foi et ses formulations les plus anciennes dans la modernité ? C'est à cette actualisation que s'est confronté Bruno Gaudalet, théologien et philosophe protestant dans une série de deux ouvrages.

Bruno Gaudalet, Olivétan

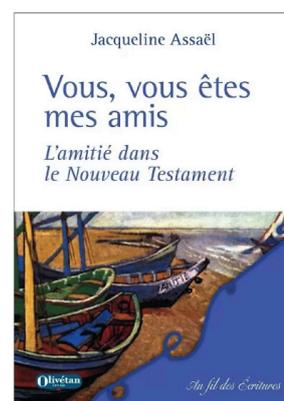
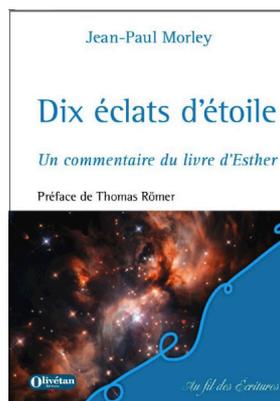


Je parle du Dieu des Écritures, plus grand que l'univers, plus profond que la mort, plus proche que ton cœur. Je parle de celui que les humains désirent alors même qu'ils disent : « Non, ce n'est pas possible ».

De celui qu'on appelle Père parce qu'il est avant nous et que pourtant nous allons vers lui qui nous attend et nous espère, les bras ouverts, comme pour un enfant qui commence à marcher.

Un Dieu de la vérité des êtres, enfouie au plus loin dans leur malheur, leur bonheur, leur joie, leur colère, loin loin jusqu'à l'os.

Jean Alexandre



Jacqueline Assaël :

« C'est passionnant de lire quelqu'un qui exprime et explique sa foi. Jean Alexandre le fait de toutes les façons possibles poétique, philologique, ethnologiques, et même théologiques, en gardant toujours une simplicité de langage qui rend son propos accessible à tous. »

PASTORALE DES PAYS CÉVENOLS

Rencontre avec François Clavairoly

La pastorale des Pays cévenols s'est tenue le 10 octobre 2023, au Centre de Béthanie, à Bagard. François Clavairoly abordait le thème suivant : *Le christianisme protestant face aux défis de la post-modernité, en France et en Europe, entre effacement, replis et recompositions identitaires.*"



Les chercheurs ont documenté depuis longtemps les effets de la mutation du religieux et de la religion chrétienne en particulier et en sont venus à annoncer - méfions-nous des prophètes - la fin du christianisme. Malgré cette méfiance, il semble

qu'il faille se ranger à cette option en précisant le propos par l'affirmation plus sobre mais non moins inquiétante de la fin « d'un » christianisme. Il ne s'agit plus de savoir comment en redéfinir la mission à travers des essais apologétiques, mais d'en « comprendre » sérieusement la fin : celle de nos Églises, de notre Église, par exemple, une Église que l'on doit qualifier de résiduelle, composée d'à peine trente mille membres participant au plan financier et s'inscrivant sans oser s'en offusquer dans une perspective de déclin telle, depuis 20 ans au moins, qu'elle n'est plus en capacité de questionner la société ni d'en former les esprits de demain.

L'advenue ces 40 dernières années d'un protestantisme de renouveau ne change pas de façon décisive le processus de cet effacement : catholicisme, islam et judaïsme, connaissent en effet ces phénomènes de réactivation convictionnelle et de réaffirmation des marqueurs identitaires moraux ou doctrinaux, mais enquête après enquête, il apparaît que dans l'opinion, l'importance accordée à Dieu et à la religion ne cesse de décroître.

Enfin, les redéfinitions de la mission de l'Église, les mises en exergue d'expériences originales ici ou là ne constituent pas suffisamment d'éléments probants ni des marqueurs désignant

un mouvement inverse à celui que les observateurs décrivent depuis un demi-siècle. La redéfinition de l'Église comme « Église qui accompagne » ou comme « Église de témoins », ne convainc pas : cet accompagnement n'est pas souhaité autant qu'on l'espérerait et l'idée même de témoin nécessite, faut-il le rappeler, un appel, une convocation qui n'ont plus véritablement lieu.

La sécularisation aurait-elle eu raison de la religion et la raison de la foi ? La laïcisation-émancipation du monde, des cœurs et des structures aurait-elle eu raison de toutes nos propositions confessantes et de tous nos messages spirituels qui nourrissaient la société?

Une question peut formuler l'essentiel du sujet : « Est-ce que la laïcité est un principe de régulation entre les sphères religieuses et politiques ou bien la laïcité est-elle devenue elle-même cette sphère éminente qui intègre et qui dissout la religion dans le politique, le politique qui est devenu finalement le seul sacré ? ».

Derrière ce questionnement pointe l'idée que nous sommes embarqués dans une histoire où le religieux se trouve recomposé, malmené et peut-être humilié en même temps qu'exculturé : il n'est plus donneur de sens ni producteur de symbolique. Son opérabilité n'a plus d'effet dans la fabrication de la société de demain, alors même que le politique et l'économique sont plus que jamais à la manœuvre.

L'Église dont heureusement les œuvres et les fondations toujours efficaces et toujours novatrices rappellent aux autorités l'impératif évangélique, court à ce jour le risque de ne plus s'adresser qu'aux « siens ». Elle se doit de renouer le lien avec la politique, l'économie, l'éducation, la science, autrement dit avec la culture et d'y faire résonner la parole du Christ. Éradiquer la religion, éradiquer le culte qui est pourtant au cœur de toute culture, de toute société, c'est tuer la culture et se préparer à des lendemains sans liberté, sans asile, sans culture, sans promesse, sans Église, des lendemains barbares.

François Clavairoly



PASTORALE DE NÎMES

Rencontre avec Antoine Nousis

PASTORALE
ALSACE-MOSELLE

La pastorale de Nîmes s'est tenue le 18 novembre 2023, dans les locaux du Collège Samuel Vincent. Antoine Nousis apportait une information sur la situation de la presse protestante en France.



J'e n'aborderai pas la presse institutionnelle régionale qui est en période de regroupement pour faire face à la baisse des abonnements. J'ai travaillé dans deux domaines : Réforme et Regards protestants.

Réforme

Réforme a comme devise Un regard protestant sur l'actualité. Le journal a toujours veillé à maintenir une certaine distance vis-à-vis des institutions pour trouver la juste distance entre la bienveillance nécessaire et la non moins né-

cessaire indépendance.

Les institutions ont parfois eu la tentation mettre la main sur Réforme pour en faire un relais de sa communication, mais la meilleure chose qui peut arriver au protestantisme est d'avoir une presse libre.

Le travail du comité de rédaction tourne autour de trois verbes :

- **Hiérarchiser** l'information pour développer ce qui fait sens et ne pas traiter ce qui sera oublié demain.
- **Complexifier** les analyses pour sortir des alternatives binaires.
- **Débattre** pour cultiver l'intelligence du dialogue plutôt que la répétition de slogans attendus.



Réforme a perdu un tiers de son

lectorat sur ces six dernières années, le journal est dans une période de réflexion pour savoir comment rebondir.

Regards protestants

Au sein de Regards protestants je suis un des responsables du secteur vidéo. Le défi est de savoir si la parole du protestantisme peut se dire par d'autres

créneaux que l'écrit. Nous savons que le rapport au livre est dans l'ADN du protestantisme et que la Réforme est un des enfants de Gutenberg. Sauf qu'on est en train de passer de l'ère de l'écrit à celle du digital.

Dans le domaine du religieux deux mouvements sont en pointe sur internet : les salafistes et les pentecôtistes. Pour trouver notre place dans cet univers nous mettons en ligne une vidéo par jour (la moitié produite par nous et l'autre par des partenaires). Elles sont visionnées entre quelques centaines de

personnes pour les moins regardées à 900.000 vues pour la plus consultée. (En moyenne nous avons 200.000 vues par mois).

Antoine Nousis

Dans Hier & Aujourd'hui n°249, le compte rendu de la pastorale d'Oberbronn (mai 2023) se terminait :

« Nous avons aussi vécu une veillée musicale avec la découverte d'instruments anciens, une autre veillée « entre-nous » avec nos chants et nos instruments, sans oublier le magnifique récital d'orgue d'Anne-Marie Lienhard à Offwiller et le culte final. Trois journées de bonheur chantant qui nous ont tous ressourcés ».

Les collègues d'Alsace demandent que soient rajoutées les quelques lignes suivantes :

« L'intervention de Marc Meissner a été très appréciée sur la présentation d'instruments classés parmi les 'cuivre' et les 'vent', avec démonstration pour comprendre l'évolution des sons, des techniques de fabrication ou d'amélioration acoustique au fur et à mesure des découvertes sur les formes, les longueurs de tubes, de matériaux nouveaux, etc. »



VESTIAIRE PASTORAL

54/56 Avenue de la Grande Armée
75017 Paris, - Tel 01 45 74 41 79

Depuis de nombreuses années, l'Église protestante unie de l'Étoile, propose aux ministres en activité et retraités de notre Église, à leur conjoint, à leur famille, de bénéficier du « Vestiaire pastoral ».

Tout au long de l'année, une équipe reçoit, trie, sélectionne des vêtements afin de les offrir aux pasteurs et à leurs proches. Le vestiaire met également à disposition de la layette et des vêtements d'enfants jusqu'à 10 ans.

L'équipe du vestiaire vous accueille tous les lundis de 14h à 16h, d'octobre à juin (hors vacances scolaires parisiennes). Tout pasteur provincial qui désire se rendre à Paris hors des jours de permanence peut prendre rendez-vous en téléphonant à :

Madame Nancy Parlier
06 12 85 24 48

Un colis peut vous être adressé. N'hésitez pas à demander le formulaire prévu à cet effet à :

nancy.parlier@gmail.com

Nous adressons les vêtements aux familles pastorales dès réception des demandes. Si vous constatez du retard, il est dû soit au manque de taille, soit à un très grand nombre de demandes. Soyez patients, nous pensons à vous.

Nancy Parlier



Presbytère à Génolhac

La paroisse de Génolhac met à la disposition des personnes de l'Église un presbytère. La maison se situe dans le village médiéval de Génolhac. C'est une maison ancienne de village avec une petite cour à l'arrière de la maison.

La paroisse ne demande pas d'actes pastoraux, mais si l'occupant veut assurer un culte, c'est avec plaisir que nous l'acceptons. Nous demandons un don, le montant est libre pour les frais de fonctionnement. Nous vous demandons également de laisser la maison propre à votre départ.

Génolhac est un petit village de 800 habitants au pied du Mont-Lozère, avec de nombreuses promenades, des commerces, une gare et une maison du parc national des Cévennes. Cordiale invitation à vous ! Pour tous les renseignements s'adresser à :

Madame Simone Galinier : 06 65 31 43 56
henri.galinier@orange.fr
ou à Lise Jouve 06 20 00 49 44

Presbytère à Saint-Privat de Vallongue

La paroisse de la Vallée longue loue son presbytère situé dans le village de Saint-Privat de Vallongue en Lozère, à 40 km au Nord d'Alès et 27 km au Sud de Florac-Trois Rivières.

Prendre contact avec Monsieur Aigoïn, président de l'AC de la Vallée Longue :

maurice.aigoïn@wanadoo.fr

Presbytère à Allevard en contrepartie de cultes

La communauté protestante d'Allevard accueille en été curistes, vacanciers, touristes étrangers. Le presbytère est au-dessus du temple, en cœur de ville.



Allevard est une petite bourgade de montagne de plus de 4000 habitants, une ville d'eau avec un établissement thermal, une ville sportive avec randonnées en montagne, vélo, etc. Vous trouverez en été tous commerces + animations et concerts.

Prendre contact avec Christine Seidenbinder :

06 60 10 09 55

christine.seidenbinder@gmail.com

MERCI DE PENSER À VOTRE COTISATION !

Base 10 € - Soutien 25 €

Vos chèques doivent être libellés à :

Amicale des pasteurs Frcs

Envoyer les chèques à :

Daniel Alegre

472, rue de Brunswick - 30000 Nîmes

IBAN : FR62 2004 1000 0110 6038 0T02 096

LE CARNET

Édith WESTPHAL, née BESANÇON, veuve du pasteur Alexandre P. F. WESTPHAL († 2015), décédée le 07/07/2023

Robert SOMMERVILLE, FEEB, décédé le 08/07/2023, à l'âge de 92 ans
Il avait été président du conseil de la Fédération des Églises Évangéliques baptistes de France (FEEBF) et de la Faculté de Vaux sur Seine.

Frédéric VUILLEQUEZ, EPUDF/EELF/ECAAL, DÉCÉDÉ LE 28/06/2023

Freddy VUILLEQUEZ a été en poste dans l'EPUdF (alors EELF, inspection de Montbéliard), dans la paroisse de Montécheroux, de 1960 à 1970. Puis il s'est mis au service de l'EPCAAL (alors ECAAL), à Colmar, dans la paroisse Saint-Jean, de 1970 à 1996.

Corinne AKLI, EPUDF, décédée le 04/09/2023

Robert GALTIER, EPUDF, décédé le 10/09/2023

Edmond STUSSI, ECAAL, décédé le 25/09/2023, la veille de ses 92 ans
Edmond STUSSI a œuvré dans l'église d'Alsace, en Polynésie, au Gabon, à l'école normale et l'IUFM de Strasbourg, au musée Oberlin de Waldersbach

Yves GILLET, décédé le 25/10/2023

Gilles WARNERY, EPUDF, décédé le 14/11/2023, à l'âge de 88 ans

Françoise SMITH, EPUDF, décédée le 27/11/2023, à l'âge de 92 ans

Serge SOULIÉ, EPUDF, décédé le 28/11/23, à l'âge de 77 ans

Voir la page qui lui est réservée dans le précédent numéro d'Hier & Aujourd'hui

Roseline SOURP, née VILLENEUVE, décédée le 12/12/2023

Richard MERLINI, EPUDF, décédé le 30/12/2023

Richard MERLINI (1946-2023) pasteur à Rouen de 1993 à 1996 puis aumônier militaire de 1996-2020. De 2020 à 2023 il exerçait encore comme Aumônier de la réserve citoyenne en tant que bénévole.

Catherine SEIDENBINDER, née WARNERY, veuve de Michel SEIDENBINDER († 2017), décédée le 01/01/2024

Pierre COCHET, EPUDF, décédé le 06/01/2024

Pierre COCHET (1933-2024) pasteur notamment à l'Église française de Londres et à Paris Annonciation après avoir travaillé de nombreuses années pour le quai d'Orsay tout en ayant une délégation pastorale (à Lomé, Fort Lamy, Tel Aviv, en Colombie...)

Anne-Marie OBERKAMPF, née KELLER, veuve de Raymond OBERKAMPF († 1983), décédée le 12/01/2024

Francis DIENY, EPUDF/UEPAL/EELF, décédé le 09/02/2024

Francis DIENY - Durant son ministère à l'UEPAL, il a desservi la paroisse de Riedisheim de 1982 à 1998. Auparavant, il avait été pasteur à Chaumont et à Raon l'Étape (ERF), puis à Belfort (EELF). Il était engagé de longue date dans les Amitiés Judéo-chrétiennes. Il a également été président de l'Alliance évangélique de Mulhouse.

Pierre FICHET, EPUDF, décédé le 22/02/2024, à l'âge de 94 ans

Pierre FICHET, fit son proposanat à Vincennes de 1966 à 1968, puis fut pasteur à Gap (1968-1974), Perpignan (1974-1980) et Versailles (1980-1994). Il fut consacré le 27 avril 1986. Et prit sa retraite en 1994

Françoise Smyth-Florentin

une figure marquante des études bibliques et du protestantisme français. Françoise Smyth nous a quittés le 27 novembre, âgée de 92 ans. Elle a enseigné un quart de siècle l'Ancien Testament à l'Institut protestant de théologie, à la faculté de Paris. Par son engagement théologique et intellectuel, ainsi que par son humanisme, elle a profondément marqué toutes celles et tous ceux qui ont eu l'immense chance de la rencontrer et de suivre ses cours ou séminaires. Formée d'abord dans les langues d'Extrême-Orient, Françoise Smyth s'oriente bientôt vers la théologie protestante, à la suite de rencontres avec Pierre Maury dont elle a d'ailleurs rédigé une biographie. Elle apprend les sciences bibliques à Lausanne et à Montpellier, et devient en 1972 professeur d'Ancien Testament, fonction qu'elle occupera avec bonheur jusqu'à sa retraite. Elle a décloisonné les sciences bibliques, en les faisant dialoguer avec la sémiotique, la philosophie, l'égyptologie, les études arabes.

Thomas Römer
Réforme

Corinne Akli

Dès son adolescence et grâce au scoutisme, elle sait qu'elle veut devenir pasteure, « sinon, disait-elle, je quittais la vie ». Une vie que Corinne aura habitée avec passion, nourrie par sa foi et ses engagements dans la suivance du Christ : Éclaireuses et éclaireurs unionistes de France, Foyer fraternel d'Aubervilliers, Coordinations nationales de l'Église Réformée de France, Église Réformée de Paris – La Rencontre...

Christian Davaine,
Michel Bertrand

La retraite étant venue, Agnès et Philippe Kabongo Mbaya ont élu domicile dans un des logements gérés par la Fondation du Protestantisme français à Clichy. Ils y sont bien. Leurs enfants sont proches et ils sont eux-mêmes familiers de la région parisienne après un dernier ministère de 14 années à Châtenay-Malabry. Avant Châtenay, ils avaient connu les paroisses de Montbéliard, de Nancy et de Melun.

Le pasteur heureux à Châtenay

Philippe reste marqué par son ministère à Châtenay-Malabry. Il y a connu des engagements extrêmement forts. D'abord comme pasteur d'une paroisse stimulante qui a toujours été une sorte de laboratoire pour des orientations nouvelles et alternatives en matière de vie d'Église tout autant que sur le plan des engagements pour les autres et pour le monde. Mais aussi comme aumônier de la prison de Fresnes où il a connu avec des détenus des accompagnements puissants et marquants. Ou encore comme artisan de paix dans la banlieue autour de Châtenay avec de très belles rencontres interculturelles et œcuméniques. En 2006, avec le curé de Cachan, alors que Cité U de Cachan était squattée par un millier d'individus et de familles venant de l'Ouest africain, ils s'étaient tous deux mobilisés pour apporter une aide de médiation. Philippe se souvient que la situation était alors extrêmement tendue : « *Le préfet voulait une médiation mais en même temps il faisait tout pour l'instrumentaliser et la fragiliser* ».

Pour Philippe, Châtenay c'est aussi le temps heureux où il était le pasteur de Paul Ricœur. L'attachement était fort. Il reste discret sur ses relations avec Paul. Il accepte pourtant d'en lever un petit bout de voile en confiant que quelques semaines avant sa fin, Paul l'appelle et lui demande comment il comprenait le fait que Jésus soit mort « pour nous ». Ricœur se débattait avec l'idée d'un endettement rendu insupportable parce qu'éternel. C'était pour lui une question obsessionnelle. Philippe fit alors référence

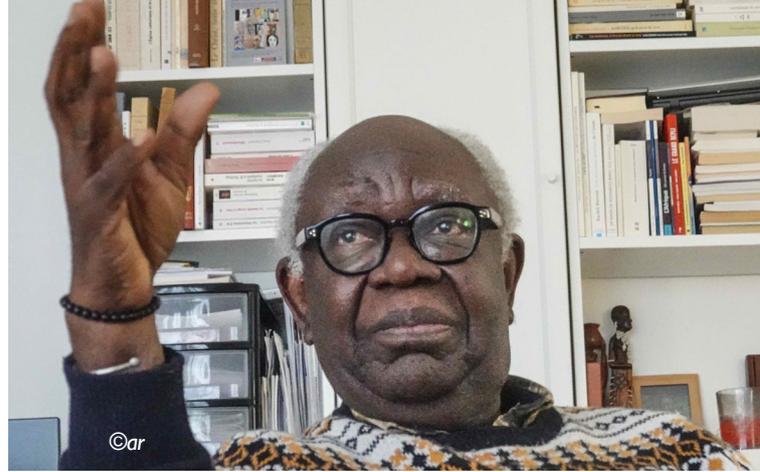
à André Gounelle qui, dans son *Dire le Christ*, parle du fait que Jésus soit mort « malgré nous » plutôt que « pour nous ». Il lui a rapidement apporté le livre d'André Gounelle. Paul Ricœur l'a lu dans la nuit. Au matin, il rappelle son pasteur. C'était, dit Philippe, un homme transformé et heureux.

L'enfant de Bibanga

Il n'est pas étonnant qu'il ait rapidement su indiquer à Ricœur le bon ouvrage à lire. Depuis qu'il est enfant, Philippe a le goût des livres. Il a grandi dans la station missionnaire de Bibanga dans le Kasai-oriental. Très tôt, les missionnaires remarquent ses bonnes dispositions pour l'apprentissage des connaissances. Ils vont alors le soutenir et le stimuler. Après le secondaire, il décide d'aller à l'Institut de théologie de Kananga. Son goût pour la lecture et la réflexion ne se dément pas. Rapidement, on lui confie la responsabilité de la bibliothèque. Il classe, il fait des fiches de lecture, il organise, il devient un théologien averti. On lui propose alors une bourse pour poursuivre ses études en France. Après une année à l'École préparatoire de théologie, il rejoint la faculté de Strasbourg où il rencontrera de magnifiques professeurs qui sauront accompagner sa curiosité intellectuelle dans les domaines de la théologie, de l'histoire, de la sociologie. Il présentera à Strasbourg une thèse de doctorat sur l'histoire de l'Église du Christ au Zaïre. Sa publication en fait un ouvrage de référence pour tous les apprentis théologiens au Congo et bien au-delà.

L'opposant politique

Alors qu'il était à Strasbourg, le jeune Philippe est fasciné par l'ouverture sociale des Églises en France et en Europe, par les débats politiques sans tabou, par les théologies hardies. Georges Casalis faisait alors connaître la Black theology, Martin Luther King, « Église et pouvoir », Jürgen Moltmann, tandis qu'au Zaïre,



les années restaient de plomb : arrogance idéologique, autoritarisme, répressions sanglantes, militarisme en Angola. Le bouquet viendra avec l'inféodation de la Fédération protestante zaïroise au pouvoir en place et son apologie jusqu'au Conseil œcuménique (COE). Dans les réseaux des dissidents, Philippe se « radicalise ». Il fait le choix de la lutte pour l'État de droit et les droits humains. Ce sera pour lui un engagement mené à côté du ministère pastoral et du parcours doctoral. Confisquant son passeport, le régime voulait en faire un apatride confiné en France. Il obtint aussitôt un soutien efficace d'amis jusqu'à la restitution de ses documents. Philippe réalise aujourd'hui le prix payé pour cet engagement mais il reste reconnaissant envers tous ses collègues et amis qui ne l'ont pas lâché. À l'instauration du multipartisme, il mettra fin aux responsabilités dans l'opposition, comme l'avaient fait certains dirigeants d'Église en Afrique du Sud après la libération de Nelson Mandela.

Le passeur d'esérance

La dictature a atteint le protestantisme congolais dans ses ressources profondes en ravageant le sens de la rigueur dans ce que l'on dit et fait. Ces Églises représentent 25 millions de membres ! Le défi, c'est qu'elles se « réinitialisent » par la mémoire des Écritures et des promesses qu'elles portent. « *J'aime cette idée que l'Église du Christ au Congo recouvre un instinct théologique* », dit Philippe. C'est plus que jamais sa boussole dans toutes les missions qu'il accomplit au profit du premier protestantisme francophone du monde.

Alain Rey